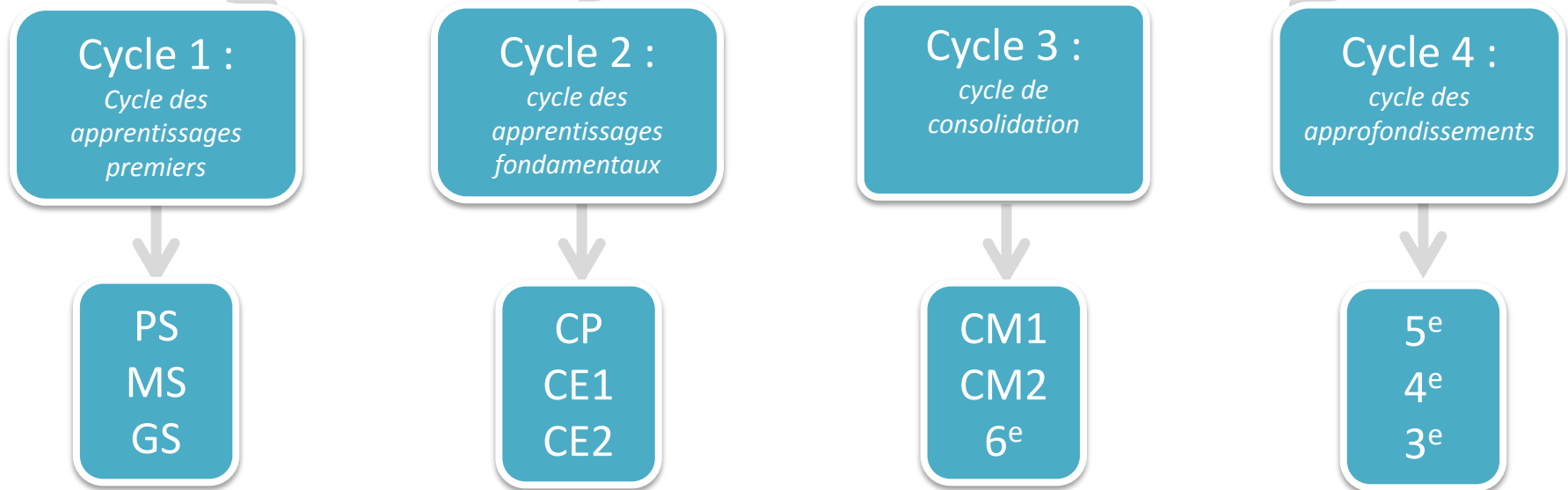


Les cycles d'enseignement à l'école primaire et au collège

(Décret n° 2013-682 du 24 juillet 2013)

4 cycles pédagogiques successifs



Mise en œuvre :

- à compter du 1er septembre 2014 dans toutes les sections de maternelle (*Nouveaux programmes : Bulletin officiel spécial n°2 du 26 mars 2015*) ;
- à compter du 1er septembre 2016 dans les classes du CP à la 3^e. (*Nouveaux programmes : Bulletins officiels spéciaux n°6 du 25 juin 2015 et n°11 du 26 novembre 2015*).

Des ressources d'accompagnement : <http://eduscol.education.fr/>